Actif	Montant
Créances sur les établissements de crédit :	
A vue	507
A terme	0
Créances sur la clientèle :	
Créances commerciales	0
Autres concours à la clientèle	1 533 049
Comptes ordinaires débiteurs	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0
Actions et autres titres à revenu variable	0
Participations et activité de portefeuille	68
Parts dans les entreprises liées	30 201
Immobilisations incorporelles	101
Immobilisations corporelles	0
Autres actifs	2 910
Comptes de régularisation	2 821
Total de l'actif	1 569 684

Passif	Montant
Banques centrales, CCP	0
Dettes envers les établissements de crédit :	
A vue	1 386 337
A terme	0
Comptes créditeurs de la clientèle	2 168
Dettes représentées par un titre :	
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0
Emprunts obligataires	0
Autres passifs	35 942
Comptes de régularisation	5 707
Provisions pour risques et charges	81
Provisions réglementées	0
Dettes subordonnées	0
Capital souscrit	39 370
Primes d'émission	21 028
Réserves	7 328
Report à nouveau	71 703
Résultat en instance d'affectation	0
Total du passif	1 569 684

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement :	
Engagements en faveur de la clientèle	837 451
Engagements de garantie :	
Engagement d'ordre d'établissements de crédit	0
Engagements reçus :	
Engagements de garantie :	
Engagement d'ordre d'établissements de crédit	500
Engagement d'ordre de la clientèle	15 980
Engagements de financement :	
Engagements reçus d'établissements de crédit	0

99708

MERMET INDUSTRIES.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 784 832 €.

Siège social : 58, chemin du Mont Maurin, 38630 Veyrins-Thuellin.

693 620 577 R.C.S. Bourgoin-Jallieu.

A. — Comptes consolidés au 30 juin 2005.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	30/06/05	Exercice 2004
Ecart d'acquisition	1 466	1 466
Immobilisations incorporelles	296	332
Immobilisations corporelles	13 635	13 705
Actifs financiers non courants	86	84
Impôts différés	141	399
Actifs non courants	15 624	15 986
Actifs courants destinés à être cédés :		
Stocks	13 909	11 639
Clients et autres débiteurs	12 920	8 109
Autres actifs courants	5 161	3 478
Trésorerie et équivalents	1 402	2 857
Actifs courants	33 392	26 083
Total des actifs	49 016	42 069

Passif	30/06/05	Exercice 2004
Capital	2 785	2 785
Prime d'émission	5 055	5 055
Réserves et résultat part du groupe	7 368	5 938
Capitaux propres (part du groupe)	15 208	13 778
Intérêts minoritaires	529	534
Capitaux propres	15 737	14 312
Emprunts long terme	5 575	7 137
Provisions pour risques et charges	102	154
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	277	153
Autres passifs financiers non courants	891	193
Impôts différés	1 185	1 502
Passifs non courants	8 030	9 139
Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés :		
Passif financier courant	12 625	9 759
Fournisseurs	8 029	5 058
Autres passifs courants (1)	4 595	3 801
Passifs courants	25 249	18 618
Total des passifs	49 016	42 069

(1) Sont compris dans les autres passifs courants : les dettes fiscales et sociales, les autres dettes courantes et les produits constatés d'avance.

II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

Compte de résultat	30/06/05	30/06/04	Exercice 2004
Chiffre d'affaires	27 687	27 338	51 602
Autres produits des activités ordinaires	328	165	265
Matières premières et autres matières consommées	– 13 356	– 13 693	– 25 194
Charges externes	– 3 373	– 3 635	– 6 042
Charges de personnel	– 7 386	– 6 162	– 13 201
Impôts et taxes	– 527	– 375	– 780
Dotations aux amortissements et dépréciations	– 1 626	– 1 381	– 2 587
Dépréciations suite aux tests de valeur	– 82	68	138
Autres produits et charges opérationnels	54	– 131	– 589
Résultat opérationnel des activités maintenues	1 718	2 194	3 613
Coût de l'endettement financier brut	– 466	– 503	– 928
Autres charges financières nettes	221	73	– 204
Résultat avant impôt des activités maintenues	1 474	1 764	2 481
Impôts sur les résultats	– 201	– 516	– 795
Résultat après impôt des activités maintenues	1 273	1 248	1 686
Résultat de l'exercice	1 273	1 248	1 686
Dont quote-part du groupe	1 220	1 204	1 619
Dont quote-part des minoritaires	53	44	67
Résultat net (part du groupe) par action en euros	0,70	0,69	0,93
Résultat net (part du groupe) dilué par action en euros	0,69	0,68	0,92

III. — **Tableau de variation des capitaux propres consolidés.**
(En milliers d'euros.)

	Capital	Prime	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres autocontrôle	Total groupe
1er janvier 2004 en IFRS	2 782	5 043	5 050	63	– 415		12 523
Augmentation de capital	3	12					15
Affectation résultat			63	– 63			
Titres en autocontrôle						– 22	– 22
Résultat				1 619			1 619
Variations écart de conversion					– 356		– 356
31 décembre 2004 en IFRS	2 785	5 055	5 113	1 619	– 771	– 22	13 779
Affectation résultat			1 619	– 1 619			
Dividendes versés			– 418				– 418
Dividendes reçus			– 67				– 67
Titres en autocontrôle						– 22	– 22
Autres variations			– 29		19		– 10
Résultat				1 220			1 220
Variations écart de conversion					726		726
30 juin 2005 en IFRS	2 785	5 055	6 218	1 220	– 26	– 44	15 208

IV. — **Tableau des flux de trésorerie.**
(En milliers d'euros.)

Capitaux propres	30/06/05	Exercice 2004
Résultat net	1 273	1 686
Nette des dividendes reçus		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 323	2 205
Profits nets sur cessions d'éléments d'actifs	17	– 2
Impôts différés	– 77	122
Marge brute d'autofinancement (a)	2 536	4 011
Variation du besoin en fonds de roulement (b)	– 2 611	– 186
Flux de trésorerie sur activité (a) + (b)	– 75	3 825
Acquisition d'immobilisations incorporelles	– 13	– 106
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 417	– 1 549
Cessions d'immobilisations corporelles	47	79
Variation nette des autres immobilisations financières	159	238
Flux de trésorerie sur investissement (b)	– 224	– 1 338
Augmentation de capital		17
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère (1)		
Dividendes versés aux minoritaires	– 67	– 50
Encaissements provenant des emprunts bancaires	838	822
Remboursement des emprunts bancaires	– 1 629	– 1 825
Remboursement des dettes de location financement	– 647	– 1 947
Flux de trésorerie sur financement (c)	– 1 505	– 2 983
Reclassement des actions propres (d) (2)	– 22	– 22
Variation de changes	106	– 92
Variation de trésorerie (e) = (a) + (b) + (c) + (d)	– 1 720	– 611
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture (f)	– 1 680	– 1 119
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture (g)	– 3 399	– 1 680
Variation de trésorerie (f) + (g)	– 1 720	– 561

(1) Les dividendes versés aux actionnaires de la société-mère ne figurent pas dans le tableau ci-dessus puisqu'ils ont été mis en paiement pour 417 K€ au 1er juillet 2005.

(2) Les actions propres ne sont pas comprises dans la trésorerie selon les normes IFRS et viennent en diminution des capitaux propres en application des normes IAS 32 et IAS 39 à partir de l'exercice 2005.

V. — **Annexe aux comptes semestriels consolidés.**

Règles et méthodes comptables.

1. Principes de consolidation. — Les comptes intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005 sont préparés sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions découlant du référentiel IAS / IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2005.

Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective. Ces évolutions pourraient amener le groupe à modifier ultérieurement les comptes consolidés intermédiaires retraités aux normes IFRS.

La présentation des états financiers est conforme aux règles de présentation des normes IAS / IFRS, à l'exception de certaines notes annexes ainsi que certains comparatifs qui ne sont pas communiqués et qui seront complétés dans les états financiers au 31 décembre 2005. Ceci constitue une exception à l'application de la norme IAS 34. Cette présentation est toutefois en accord avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers pour les comptes intermédiaires publiés lors de cette première année de mise en oeuvre effective du référentiel IFRS.

Pour établir ses comptes, le groupe Mermet Industries doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui peuvent affecter les états financiers. Le groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du groupe Mermet Industries sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leur pays respectifs. Ils font l'objet de retraitement pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le groupe.

2. Périmètre de consolidation. — Les actifs et passifs des sociétés dans lesquels Mermet Industries exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement. Les intérêts des minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte« Intérêts minoritaires ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

La consolidation est établie sur la base des comptes de l'exercice clos le 30 juin.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées, de même que les résultats internes à l'ensemble consolidé.

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2005 du groupe Mermet Industries prennent en compte dans le périmètre de consolidation les sociétés suivantes :

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Mermet Industries S.A. 58, chemin du Mont Maurin, 38630 Veyrins Thuellin, SIREN : 693 620 577 00017	Société mère		
Mermet S.A. 58, chemin du Mont Maurin, 38630 Veyrins Thuellin, SIREN : 380 244 855 00017	99,97	99,97	Intégration globale
Mermet Australia Pty Ltd 10, Frankston Gardens Drive P.O. Box 2060 Carrum Downs – VIC. 3201 Australie	99,90	99,90	Intégration globale
3G Mermet Corp., 330, Huntington Drive, 29341 Gaffney – S.C., U.S.A.	100,00	100,00	Intégration globale
Warptek LLC 275, Tucapau Road, 29385 Weilford – S.C. U.S.A	72,00	72,00	Intégration globale
Mermet Iberica SL Pg Mare de Déu del Coll 14, 08023 Barcelona Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
PT J. Monnet S.A., Place du Champ de Mars, 38110 Dolomieu, SIREN : 313 721 110 00010	(1) 40,00	40,00	Intégration globale

(1) contrôle de fait

3. Conversion des éléments en devises. — La monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe Mermet Industries est l'euro.

Sauf indication contraire, les informations sont données en milliers d'euros.

3 1 Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées : Les charges et produits en devises sont convertis au taux de

change en vigueur à la date de l'opération. Les créances et dettes exprimées en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

3 2. Conversion des états financiers des filiales étrangères : Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture et leurs comptes de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les différences de conversion ainsi dégagée sont comptabilisées dans les capitaux propres, dans la rubrique « Ecart de conversion ».

Selon les options offertes par la norme IFRS 1, le montant cumulé des écarts de conversion au 1er janvier 2004 a été remis à zéro en contrepartie des réserves consolidées.

Aucune filiale du groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

4. Ecarts d'acquisition et test de perte de valeur. — L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'une filiale, d'une société associée ou d'une coentreprise, à la date d'acquisition.

Après comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis linéairement à compter du 1er janvier 2004, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Préalablement à la réalisation des tests de pertes de valeur, une identification des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) associées a été effectuée pour chacun des goodwill. La valeur recouvrable des UGT est obtenue à partir de la méthode des Discounted Cash Flow (DCF) évalués à partir des budgets et des hypothèses de croissance.

5. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels. Ils sont amortis sur une période de 3 à 5 ans en mode linéaire.

6. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées pour chaque catégorie de biens :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 15 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Les immobilisations acquises via des contrats de locations financement sont comptabilisées à l'actif du bilan et sont amorties selon les mêmes durées que celles décrites précédemment.

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par le groupe Mermet Industries, il n'a pas été identifié de composants significatifs.

7. Contrat de locations financement. — Le groupe comptabilise à l'actif du bilan les biens acquis à travers des contrats de locations financement.

Ces contrats sont qualifiés de contrats de location financement lorsqu'au moins un des critères prévus par la norme IAS 17 est respecté et notamment :

— transfert de la propriété au terme de la durée du bail ;

— transfert de propriété hautement probable à la date de conclusion du contrat, eu égard aux conditions de levée d'option de rachat ;

— durée du bail couvrant l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;

— valeur actualisée des paiements minimaux proches de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail.

8. Stocks. — Les stocks de matières premières, approvisionnements et de marchandises sont composés essentiellement de fils de verre, d'emballages, de consommables utilisés en appui à la vente et de produits de traitement. Ils sont valorisés à leur coût d'achat.

Les travaux en cours sont composés essentiellement de produits en cours de tissage, d'enduction ou de confection. Ces encours de production sont valorisés au coût de production.

Les produits finis sont composés des différentes références commercialisées par l'entreprise (bandes verticales, Sunscreen ®, toile à peindre, produits techniques). Ils sont valorisés au coût de production.

Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient.

Les profits internes inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant a été reconnu.

9. Clients et autres débiteurs. — Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provisions en fonction des risques de non recouvrement appréciés au cas par cas après prise en compte des couvertures d'assurance existantes (attribuées soit par Factofrance Heller pour les clients France, soit par la Coface pour les clients export).

Le groupe Mermet Industries a recours à l'affacturage auprès de la société Factofrance Heller.

10. Actions propres. — Mermet Industries possède des actions propres en vu de régulariser le cours de bourse par intervention sur le marché.

Les actions propres sont éliminées lors de la consolidation par diminution des capitaux propres. Lors de leur cession, la contrepartie reçue est comptabilisée directement en augmentation des capitaux propres du groupe ; aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

11. Trésorerie et équivalent de trésorerie. — La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses.

12. Provisions. — Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

13. Engagement de retraite. — La provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramené à leur valeur actuelle.

Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement attachés.

14. Passifs financiers. — Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

15. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est constitué par l'ensemble des produits des activités ordinaires des sociétés intégrées. Les ventes de biens sont comptabilisées lors de livraison aux clients.

16. Impôts sur les sociétés. — Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des derniers taux d'impôts en vigueur à la date de clôture de chaque exercice.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales et sur les retraitements en consolidation.

17. Résultat par action. — Le résultat net par action est obtenu en rapportant le résultat net de la période au nombre moyen d'actions en circulation sur la période, sous déduction du nombre d'actions auto détenues.

Le résultat net consolidé par action après dilution prend en compte les actions issues de l'exercice d'options de souscriptions d'actions sous déduction des actions auto détenues.

18. Information sectorielle. — Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second, par secteur géographique.

Notes annexes sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2005.

1. Immobilisations incorporelles (en K€) :

Immobilisations incorporelles	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Autres variations	Au 30/06/05
Goodwill	1 466				1 466
Concessions et brevets	578	13			591
Autres immobilisations incorporelles	11				11
Total	2 055	13			2 068

Amortissements des immobilisations incorporelles	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Autres variations	Au 30/06/05
Concessions et brevets	246	49			295
Autres immobilisations incorporelles	11				11
Total	257	49			306

2. Immobilisations corporelles (en K€) :

Immobilisations corporelles	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Variations de change	Au 30/06/05
Terrains	521			24	545
Constructions	6 718	119		159	6 996

Immobilisations corporelles	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Variations de change	Au 30/06/05
Installations techniques, matériel et outillage	20 824	262	– 114	586	21 558
Autres immobilisations	2 800	283	– 65		3 018
Avances et acomptes		4			4
Total	30 863	668	– 179	769	32 121

Les acquisitions les plus significatives sur l'exercice correspondent à l'augmentation des capacités d'enduction aux Etats-Unis pour un montant de 300 K€.

Amortissements des Immobilisations corporelles	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Variations de change	Au 30/06/05
Constructions	2 639	182		11	2 832
Installations techniques, matériel et outillage	12 467	901	– 63	226	13 531
Autres immobilisations	2 052	120	– 49		2 123
Total	17 158	1 203	– 112	237	18 486

Les montants ci-dessus tiennent compte des retraitements des contrats de locations financement.
— Le détail des immobilisations concernées par le retraitement des contrats de crédit-bail est présenté ci-après (en K€) :

Immobilisations corporelles / crédit-bail	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Autres variations	Au 30/06/05
Terrains	305				305
Constructions	5 162				5 162
Installations techniques, matériel et outillage	5 969		– 60		5 909
Autres immobilisations	480	251	– 55		676
Total	11 916	251	– 115		12 052

Amortissement immobilisations corporelles / crédit-bail	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Autres variations	Au 30/06/05
Constructions	2 315	163			2 478
Installations techniques, matériel et outillage	3 398	233	– 30		3 601
Autres immobilisations	157	64	– 40		181
Total	5 870	460	– 70		6 260

3. Actifs financiers non courants (en K€) :

Immobilisations financières	Au 31/12/04	Augmentations	Diminutions et cessions	Autres variations	Au 30/06/05
Titres de participation	2		– 2		
Créances sur participations	2				2
Autres immobilisations financières	80			4	84
Total	84		– 2	4	86

4. Informations sectorielles (en K€) :

Par secteur d'activité	Solaire	Toile à peindre	Total
Au 30 juin 2005 :			
Ventes par secteur	23 015	4 672	27 687
Résultat opérationnel	2 010	– 292	1 718
Au 30 juin 2004 :			
Ventes par secteur	21 431	5 907	27 338
Résultat opérationnel	1 952	242	2 194
Au 31 décembre 2004 :			
Ventes par secteur	41 379	10 223	51 602
Résultat opérationnel	3 610	3	3 613

Par secteur géographique	Europe	Amérique	Asie-Océanie	Total
Au 30 juin 2005 :				
Ventes par secteur	19 649	3 965	4 073	27 687
Résultat opérationnel	829	434	455	1 718
Au 30 juin 2004 :				
Ventes par secteur	19 914	3 976	3 448	27 338
Résultat opérationnel	669	810	715	2 194
Au 31 décembre 2004 :				
Ventes par secteur	35 702	7 752	8 148	51 602
Résultat opérationnel	1 104	1 292	1 217	3 613

5. Evolution des capitaux propres. — Au 30 juin 2005, le capital social de Mermet Industries se compose de 1 740 520 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,6 € chacune et s'élève à 2 784 832 €. Il n'a subi aucune évolution depuis le 1er janvier 2005.

6. Provisions :

(En K€)	Au 31/12/04	Dotations	Montants utilisés	Montants non utilisés	Autres variations	Au 30/06/05
Provision retraite part non courante	153	122			2	277
Provisions pour charges	102	10		– 63	2	51
Provisions part non courante	51					51
Sous-total	306	132		– 63	4	379
Provisions pour dépréciation :						
Sur stocks	241	581	– 211		10	621
Sur comptes clients	63	46	– 34		3	78
Sous-total	304	627	– 245		13	699
Total général	610	759	– 245	– 63	17	1 078

7. Intégration fiscale. — Les sociétés du périmètre de consolidation intégrées fiscalement sont :
— Mermet Industries S.A. (tête du groupe fiscal) ;
— Mermet S.A.

8. Preuve d'impôt (en K€) :

Détail de l'impôt	Au 30/06/05
Résultat net consolidé	1 273
Impôts	201
Résultat net avant impôt	1 474
Impôt théorique au taux de 34,33 %	506
1°. Différences liées aux différentiels de taux :	
Mermet Australia Pty Ltd	– 91
3G Mermet Corp.	– 70
Mermet Iberica SL	– 3
2°. Différences sur charges non déductibles :	
Mermet Industries S.A.	– 31
Mermet S.A.	– 11
PT J. Monnet S.A.	– 17
3°. Crédit d'impôt Mermet S.A.	– 74
4°. Autres	– 8
Impôt théorique corrigé	201
Impôt exigible	278
Impôt différé	– 77
Impôt total comptabilisé	201

9. Engagements hors bilan (en K€) :

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Lignes de crédit, affacturage				
Autres engagements commerciaux, nantissement de matériel	3 367	2 242	1 125	
Total	3 367	2 242	1 125	

Engagements hors bilan	Au 31/12/04	Au 30/06/05
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	3 528	3 367
Total	3 528	3 367

Obligations contractuelles	Total	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrats de location simple	201	114	87	
Total	201	114	87	

Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	Montants consommés	Lignes autorisées
Découverts bancaires	4 801	4 801	4 801	4 801
Affacturage	7 260	7 260	7 260	illimitées
Total	12 061	12 061	12 061	

— Au 30 juin 2005, l'affacturage se répartit comme suit :

Affacturage (en K€)	Au 31/12/04	Au 30/06/05
Créances clients (valeur nette)	8 109	12 920
Dont créances clients remises au factor Mermet S.A.	4 708	7 260
Créances clients remises au factor	4 708	7 260
Créances clients non encore financées	517	2 403
Créances clients financées par le factor	4 191	4 857

10. Ventilation de l'effectif moyen salarié :

Société	Cadres	Agents de maîtrise et employés	Ouvriers	Total par société
Mermet Industries S.A.	7	14		21
Mermet S.A.	27	65	112	204
3G Mermet Corporation	6	5	9	20
Mermet Weaving	8	8	81	97
Warptek Llc	1	1	8	10
Mermet Australia Pty Ltd	8	12	8	28
Mermet Iberica SL	1	1		2
PT J. Monnet S.A.	2		17	19
Total consolidé	60	106	235	401

11. Décomposition du résultat financier (en K€) :

Produits financiers	Au 30/06/04	Au 30/06/05
Intérêts et charges assimilées	– 503	– 466
Résultat net de change	39	221

12. Evénements postérieurs. — Aux termes d'un contrat d'acquisition conclu en date du 27 juillet 2005 entre la famille Mermet d'une part et la société Hunier Douglas Europe B.V. d'autre part, Hunter Douglas a acquis 1 598 161 actions de Mermet Industries représentant 91,82 % du capital et 91,65 % des droits de vote.

A l'issue de cette acquisition, Hunter Douglas envisage de lancer une OPAS afin d'acquérir les titres de capital non encore détenus.

Si, à l'issue de ladite OPAS, Hunter Douglas venait à détenir plus de 95 % du capital ou des droits de vote de Mermet Industries, il a l'intention de déposer, dès la clôture de l'OPAS, un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

D'autre part, la branche Renforcement du groupe Saint-Gobain, a conforté sa position commerciale dans le secteur de la toile à peindre en concluant un accord commercial avec la société Mermet. Aux termes de cet accord, Euromur – filiale de Saint-Gobain Technical Fabrics – assurera la distribution exclusive de tous les revêtements muraux sous les marques Mermet.

Transition aux normes IFRS.

1. Contexte général de mise en œuvre des normes IFRS. — En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, le groupe Mermet Industries établira ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 selon les normes comptables internationales IAS / IFRS applicables à cette date telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Les premiers comptes publiés sont les comptes consolidés de l'exercice 2005 (y compris les comptes relatifs au premier semestre 2005) présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même format.

Conformément à la recommandation de l'AMF concernant l'information à fournir pendant la période de transition, le groupe Mermet Industries a préparé les informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS / IFRS suivantes :
— un rapprochement entre le compte de résultat au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 en normes françaises et en normes IFRS ;
— un rapprochement entre les capitaux propres au 31 décembre 2003 en normes françaises et les capitaux propres d'ouverture en normes IFRS au 1er janvier 2004 ;
— un rapprochement entre les capitaux propres au 31 décembre 2004 en normes françaises et en normes IFRS.

Ces informations ont été préparées selon les normes et interprétations IAS / IFRS telles que le groupe estime devoir les appliquer sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005.

La base de préparation de ces informations décrites en notes ci-après résulte en conséquence :
— des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour ;
— de la résolution que le groupe anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 ;
— des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe retiendra pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés annuels IFRS en 2005.

Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective. Ces évolutions pourraient amener le groupe à modifier ultérieurement les comptes consolidés 2004 retraités aux normes IFRS.

2. Organisation du projet. — En conséquence de l'adoption par l'Union européenne des normes comptables internationales, les sociétés européennes cotées sur un marché réglementé doivent présenter à compter du 1er janvier 2005, leurs comptes consolidés en conformité avec ces normes IFRS.

Dans cette perspective, le groupe Mermet Industries a pris un certain nombre de dispositions dont les principales sont résumées ci-après :
— première phase : pré-diagnostic et prise de connaissance des principales normes IFRS ;
— deuxième phase : diagnostic de la conversion des états financiers aux normes IFRS à l'issue duquel les principales divergences avec les normes comptables françaises en vigueur dans le groupe sont identifiées ;
— troisième phase : établissement des comptes consolidés du premier semestre 2005 ainsi que les états financiers comparatifs conformément à la norme IAS 34.

3. Options retenues par le groupe :

3 1. Options liées au bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 : De manière générale, les normes IFRS s'appliquent de manière rétrospective au 1er janvier 2004, comme si elles avaient toujours été suivies. La norme IFRS 1 prévoit

cependant un certain nombre d'exemptions et d'exceptions à ce principe, destinées à faciliter la première application des normes internationales.

Les principales options retenues par le groupe à ce titre sont les suivantes :

— regroupements d'entreprises : le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;

— actifs corporels : le groupe a choisi de maintenir la valeur historique comme base de valorisation pour les immobilisations corporelles ;

— écart de conversion : le groupe a transféré en « réserves consolidées » le solde des écarts de conversion résiduels au 1er janvier 2004.

3 2. Options retenues par le groupe lorsque les normes prévoient des options en matière de comptabilisation et d'évaluation : La principale option retenue par le groupe à ce titre concerne l'évaluation des actifs incorporels / corporels. Le groupe a choisi la méthode d'évaluation au coût historique amorti (traitement de référence d'IAS 16).

4. Impact de la transition sur les états financiers consolidés. — Les informations présentées sont les suivantes :

— synthèse de l'impact des IFRS sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 ;

— état de réconciliation entre le bilan consolidé en normes françaises et le bilan consolidé en normes IFRS au 1er janvier 2004 ;

— synthèse de l'impact des IFRS sur les capitaux propres au 31 décembre 2004 ;

— état de réconciliation entre le bilan consolidé en normes françaises et le bilan consolidé en normes IFRS au 31 décembre 2004 ;

— synthèse de l'impact des IFRS sur le résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;

— notes explicatives sur les différences entre les normes suivies par le groupe selon le référentiel français et les normes IFRS.

4 1. Synthèse de l'impact des IFRS sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 : Les impacts des IFRS sur les capitaux propres du groupe au 1er janvier 2004 sont chiffrés ci-après :

(En K€)	01/01/04
Capitaux propres consolidés selon les normes françaises	10 881
Actifs décomptabilisés (IAS 38)	– 53
Correction d'impôt 2003 (IAS 8)	– 60
Indemnités de fin de carrière (IAS 19)	– 24
Durée d'amortissements sur des actifs corporels (IAS 16)	1 267
Activation des locations financements (IAS 16)	490
Autres normes	22
Sous-total des ajustements IFRS	1 642
Capitaux propres selon les normes IFRS	12 523

4 2. Synthèse de l'impact des IFRS sur les capitaux propres au 31 décembre 2004 : Les impacts des IFRS sur les capitaux propres du groupe au 31 décembre 2004 sont chiffrés ci-après :

(En K€)	31/12/04
Capitaux propres consolidés selon les normes françaises	11 990
Amortissement goodwill (IFRS 3)	7
Charges à répartir (IAS 38)	– 44
Engagement de retraite (IAS 19)	61
Écart de change (IAS 21)	15
Durée d'amortissements des actifs corporels (IAS 16)	1 220
Activation des locations financement (IAS 17)	572
Reclassement des actions propres (IAS 32)	– 22
Autres normes	– 21
Sous-total des ajustements IFRS	1 788
Capitaux propres selon les normes IFRS	13 778

4 3. Etat de réconciliation entre le bilan consolidé en normes françaises et le bilan consolidé en normes IFRS au 31 décembre 2004 :

(En K€)	Normes françaises	Impact IFRS	IFRS
Immobilisations incorporelles	1 747	50	1 797
Immobilisations corporelles	10 707	2 998	13 705
Autres actifs financiers	84		84
Actifs d'impôts différés	191	208	399
Actifs non courants	12 729	3 256	15 985
Stocks	10 898	741	11 639
Clients et autres débiteurs	8 109		8 109
Autres créances et compte de régularisation	4 015	– 537	3 478
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 880	– 22	2 858
Actifs courants	25 902	182	26 084
Total actif	38 631	3 438	42 069

(En K€)	Normes françaises	Impact IFRS	IFRS
Capital émis	2 785		2 785
Prime d'émission	5 055		5 055
Actions propres		– 22	– 22
Ecart de conversion	– 1 203	431	– 772
Résultats accumulés	3 927	1 185	5 112
Résultats	1 426	193	1 619
Intérêts minoritaires	403	131	534
Capitaux propres	12 393	1 918	14 311
Emprunts portant intérêts	7 640	– 4 107	3 533
Provisions	93		93
Passifs d'impôts différés	308	1 194	1 502
Engagements de retraite	340	153	493
Passifs non courants	8 381	– 2 760	5 621
Fournisseurs	5 064	– 6	5 058
Emprunts portant intérêts à court terme	4 537	4 286	8 823
Autres créditeurs	8 256		8 256
Passifs courants	17 857	4 280	22 137
Total passif	38 631	3 438	42 069

4 4. Synthèse de l'impact des IFRS sur le résultat consolidé de l'exercice clos le 30 juin 2004 : Les impacts des IFRS sur le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2004 sont chiffrés ci-après :

(En K€)	01/01/04
Résultat consolidé selon les normes françaises	1 032
Impact autres normes	– 2
Correction impôt 2003 (IAS 8)	60
Amortissement des charges à répartir (IAS 38)	4
Amortissement des écarts d'acquisition (IAS 38)	25
Durée d'amortissement des actifs corporels (IAS 16)	– 4
Activation des locations financement (IAS 16)	13
Engagement de départ à la retraite	47
Effet d'impôt sur les retraitements	12
Impact de change (IAS 21)	17
Sous-total des ajustements IFRS	172
Résultat consolidé selon les normes IFRS	1 204

4 5. Synthèse de l'impact des IFRS sur le résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2004 : Les impacts des IFRS sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004 sont chiffrés ci-après :

(En K€)	2004
Résultat consolidé selon les normes françaises	1 425
Impact autres normes	15
Correction impôt 2003 (IAS 8)	60
Amortissement des charges à répartir (IAS 38)	9
Amortissement des écarts d'acquisition (IAS 38)	8
Durée d'amortissement des actifs corporels (IAS 16)	– 47
Activation des locations financement (IAS 16)	82
Engagement de départ à la retraite	86
Impact de change (IAS 21)	– 19
Sous-total des ajustement IFRS	194
Résultat consolidé selon les normes IFRS	1 619

4 6. Notes explicatives sur les différences de traitements entre les normes suivies par le groupe selon le référentiel français et les normes IFRS (Les chiffres mentionnés ci-après sont exprimés avant impôt.) :

4 6.1. Frais d'établissement : Au sens de la norme IAS 38, les frais d'établissements correspondent à des dépenses encourues pour procurer des avantages économiques futurs mais aucune immobilisation incorporelle ou autre actif répondant aux définitions de la norme n'est acquis ou créée. En conséquence, ces dépenses, inscrites au bilan sous la rubrique « frais d'établisse-

ment » dans les normes françaises, constituent des charges sur l'exercice au cours duquel elles ont été occasionnées dans les normes IFRS.

4 6.2. Fonds de commerce et Goodwill :

— Amortissement des écarts d'acquisition : Conformément aux normes françaises, le groupe Mermet Industries amortit ses écarts d'acquisition de manière linéaire sur la durée estimée de retour sur investissement.

A compter de la date de transition aux IFRS (1er janvier 2004), les écarts d'acquisition ne seront plus amortis mais feront l'objet de tests de dépréciation prévus par la norme IAS 36.

Les tests de dépréciation des actifs incorporels n'ont pas été réalisés eu égard aux performances actuelles des résultats ;

— Fonds de commerce : En normes françaises, des fonds de commerce ont été reconnus séparément par le groupe. Selon lAS 38, les fonds de commerce ne constituant pas des actifs incorporels identifiables sont affectés en écarts d'acquisition. Ils ont ainsi été reclassés au 1er janvier 2004 du poste « fonds commercial » au poste « Goodwill ».

4 6.3. Amortissement des actifs corporels sur leur durée d'utilité : En application de la norme IAS 16, le groupe Mermet Industries a revu les durées d'amortissements de ces actifs corporels sur la base de la durée d'utilité de ces actifs.

L'application rétrospective de l'amortissement des actifs corporels sur leur durée d'utilité, et en retenant une valeur résiduelle nulle, se traduit par une augmentation des capitaux propres d'un montant de 2 693 K€ avant effet de l'impôt, non compris ceux relatifs aux actifs faisant l'objet de contrat de locations financement retraités conformément à la norme IAS 17.

4 6.4. Contrats de location financement : Dans le cadre de l'application de la méthode préférentielle préconisée par le référentiel français, le groupe Mermet Industries retraite les contrats de crédit-bail dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été achetés à crédit.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 16 à l'ensemble des contrats de location financement, le groupe Mermet Industries a été amené à inscrire à l'actif des biens répondant aux critères de IAS 16 comme s'ils avaient été achetés à crédit.

L'application rétrospective de cette norme amène à un accroissement des capitaux propres à la date de transition (1er janvier 2004) de 490 K€, principalement dû à la durée d'amortissement plus longue de ces actifs.

4 6.5. Ecarts de conversion : En application des normes françaises, le groupe Mermet Industries inscrit en capitaux propres consolidés les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée.

En application de la norme IAS 21. — Effets des variations des cours des monnaies étrangères impose de classer ces différences de conversion comme une composante distincte des capitaux propres. Il n'y aura donc pas de retraitement à ce titre dans les comptes présentés en application des normes internationales.

En revanche, le groupe Mermet Industries a choisi d'utiliser l'exception prévue par IFRS 1 de réputer nul à la date de transition (1er janvier 2004) le montant cumulé des écarts de conversion des activités à l'étranger.

4 6.6. Reclassement des actions propres en déduction des capitaux propres : En application de la norme IAS 32, le groupe a porté en déduction des capitaux propres consolidés le montant des actions propres détenues dans le cadre du contrat d'animation de cours. Il n'apparaît pas d'impact au 1er janvier 2004 en l'absence d'actions propres à cette date.

4 6.7. Options de souscription : L'ensemble des plans de stock-option attribués par Mermet Industries à ses salariés s'est fait sous la forme de plans de souscription d'actions.

Ces plans ayant été conclus antérieurement à novembre 2002, ils n'ont pas fait l'objet de retraitement particulier au sens de la norme IAS 32.

B. — Rapport d'activité.

Adoption des normes IFRS. — A l'occasion du premier semestre 2005, les résultats de Mermet Industries sont présentés pour la première fois selon les nouvelles normes comptables IFRS. Les comptes annuels de l'exercice 2004 auxquels il est fait référence sont des comptes retraités selon ce même référentiel IFRS.

Activité du semestre. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 30 juin 2005 s'établit à 27 687 K€, en légère progression par rapport au premier semestre 2004.

Cette évolution traduit une situation qui demeure contrastée entre les deux pôles d'activités du groupe : l'activité protection solaire, qui représente désormais 83,1 % du chiffre d'affaires consolidé, continue de se développer, avec un rythme de croissance sur les six premiers mois qui s'établit à 6,2 % ; à l'inverse, l'activité revêtements muraux enregistre un nouveau recul de 16,9 %.

Le contexte du rachat par Hanter Douglas. — L'objectif de l'acquisition de Mermet Industries par Hunter Douglas est principalement stratégique. Les produits « protection solaire » de Mermet Industries, intéressants d'un point de vue technologique, pourront être distribués par le réseau de distribution existant de Hunter Douglas permettant un meilleur positionnement de ce dernier par rapport à ses concurrents.

Ainsi, les synergies envisagées seront principalement commerciales et industrielles. D'un point de vue commercial, les produits solaires Mermet viennent renforcer la gamme actuelle de stores déjà commercialisée dans l'important réseau de distribution existant de Hunter Douglas. D'un point de vue industriel, Hunter Douglas envisage des synergies de production, notamment au niveau du processus d'enduction.

Hunter Douglas estime être le leader mondial dans le domaine des stores intérieurs (89 % du chiffre d'affaires) et un fabricant important de revêtements divers (plafonds métalliques, panneaux sandwich...) et utilisés en architecture (7 % du chiffre d'affaires). Ses activités sont réparties sur cinq régions géographiques (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie et Australie).

Perspectives. — L'activité « protection solaire » augmente de façon significative sur les dernières années (+ 12 % entre 2003 et 2004) tandis que l'activité « revêtements muraux » ne cesse de diminuer (– 32 % entre 2003 et 2004).

En égard aux résultats de ces deux secteurs d'activité, la stratégie de Hunter Douglas est de se recentrer sur l'activité principale de Mermet Industries – la protection solaire – et de gérer la cessation progressive de l'activité murale.

A cet effet, un accord de distribution exclusive et de production dégressive des revêtements muraux a été conclu avec une filiale de Saint-Gobain, permettant de compenser la baisse de cette activité et de procéder à des investissements relatifs à la protection solaire.

La stratégie d'intégration verticale initiée par Mermet Industries lors de l'implantation aux Etats-Unis d'unités de production de tissus de protection solaire sera poursuivie.

Hunter Douglas prévoit donc, sur les deux années à venir, de renforcer les capacités d'enduction, activité qui nécessite des investissements relativement importants mais qui permet de réduire les coûts d'approvisionnement de façon significative.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

Mmes, MM. les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Mermet Industries S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. II nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— la note « 1 – Principes de consolidation »de l'annexe qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— la note « 1 – Principes de consolidation »de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Lyon, le 21 octobre 2005.

Les Commissaires aux Comptes :

Maza-Simoens : JEAN-PAUL SIMOENS ;

Ernst & Young Audit : LIONEL DENJEAN.

99095